

**Procès-verbal**  
**Séance ordinaire du conseil d'établissement**  
**École du Grand-Rocher**

DATE : 26 mars 2026

HEURE : 19h00

LIEU : Teams

Parents		Membres du personnel		Directions	
Nadine Rousseau	x	Mireille Bédard	x	Stéphanie Bouvrette	x
Marie-Pier Racine	x	Tammy-Kim Duguay	abs	Genevieve Kirouac	sec
Kevin Tousignant	x	Josée Lalonde	x		
Alexandra Lauzon	x	Marie-Eve Gascon	abs		
Fannie Plouffe	x				
Emilie Varennes (sub)	x				
Nathalie Côté (sub)	x				

**1. ACCUEIL**

1.1. Ouverture de l'assemblée et présences

Tammy Kim Duguay (absente)

Mme Kirouac (secrétaire de la rencontre)

1.2. Adoption de l'ordre du jour :19h02

**Proposé par : Marie-Pier Racine CE-046-25-26-17**

1.3. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Campagne de financement : imprimer le coupon pour chaque famille l'an prochain. L'orthographe serait une idée à considérer.

**Proposé par : Alexandra Lauzon CE-046-25-26-18**

1.4. Parole à l'assemblée : Envoyer un courriel explicatif et un lien pour informer les parents de la date du CÉ.

## 2. POINTS À DISCUTER

2.1. Consultation OPCR : Critères et principes de distribution des ressources (document qui oriente la distribution des sommes reçues par le gouvernement). Pas de commentaire suite à la présentation.

2.2. Cadre organisationnel service de garde : Quelques questionnements ont été apportés sur les changements en rouge.

- Journées pédagogiques (août et relâche) : comme le service de garde, lors de ces journées, doit s'autofinancer, il est difficile de réaliser les conditions (personnel disponible et financer leur salaire).
- Aide aux devoirs : nous avons essayé par les années passées, mais comme le travail doit être autonome, il était difficile d'engager les élèves dans leurs tâches. Par contre, l'éducatrice à la bibliothèque permet l'aide aux devoirs de façon autonome (habituellement 2-3 élèves).
- Paiement : le paiement de parents séparés est chargé individuellement.
- Droit à l'autobus : modification à l'accès au service de garde. Cette décision a été influencée entre autres par les places vacantes dans l'autobus.

*Commentaire* : on trouve déplorable que les parents n'aient pas accès à l'autobus et au service de garde.

- Autobus : le DG a nommé que nous ne devrions pas avoir 3 élèves par banc dans le transport scolaire. Keven fera un suivi avec ce point au comité de parents.
- Changement : chaque parent utilisateur doit remplir son propre contrat.

La suspension du service peut être appliquée s'il y a non-paiement.

- Clôture et débarcadère : la circulation est plus intense cette année et c'est difficile de faire respecter les règles. Nous avons une surveillante à la clôture par bonne volonté, il n'est pas de notre ressort d'assurer ce suivi.
- Pour les parents du CÉ, il est inquiétant de voir que ce nouveau règlement (présence au sdg vs droit à l'autobus) a un impact sur la quantité de parents et d'élèves à la clôture ce qui rend le départ plus difficile. Ce changement occasionne une pression à la fin de la journée sur le départ de l'école puisqu'il y a plus d'élèves sporadiques. De plus, ceci multiplie les changements.

2.3. Sortie 1<sup>er</sup> cycle : Il y a un changement de sortie dû à l'annulation de la sortie chez Amélio. Les élèves iront au Mégamaze. La sortie a été approuvée à 80%.

**Proposé par : Keven Tousignant CE-046-25-26-19**

- 2.4. Adoption des règles de régie interne : Suite à la présentation au CÉ précédent, on propose...

**Proposé par : Marie-Pier Racine CE-046-25-26-20**

### **3. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS**

#### 3.1. Déléguée du comité de parents :

Semaine de la reconnaissance de l'engagement parentale : il faut s'inscrire à cette semaine. On se questionne sur l'endroit où on doit trouver les informations. Ni les parents ni la direction ne semblent avoir d'information. Le parent nomme qu'une résolution au CÉ doit être effectuée et la direction doit les inscrire.

Calendrier 26-27 : on peut inscrire les commentaires jusqu'au 1er mars. On recommande de mettre une pédagogie fixe au 1<sup>er</sup> novembre.

PRIÉ : On peut consulter les critères et suggérer des commentaires.

Notation au bulletin, réussite éducative vs réussite académique : différenciation pédagogique, flexibilité, adaptation pour aider la réussite éducative.

Reconnaissance des bénévoles : enveloppe remise avec des cadeaux pour eux

Fermeture des classes spécialisées : élèves ayant des handicaps, mais pas de classe d'élèves avec des enjeux uniquement centrés sur l'académique.

Cantine scolaire : Les écoles sont libres de faire affaire avec une firme extérieure

Val-des-Monts : vise l'ouverture pour la rentrée scolaire 26-27

#### 3.2. Enseignants :

Carnaval : ce fut un succès. Merci au comité Optimiste pour les sucettes

Cérémonie de pompons : le ballon chasseur

Enjeu au soccer : nous avons arrimé les consignes avec l'aide de Benjamin (concierge). Les élèves ont tous été rencontrés en même temps pour diminuer les conflits.

Semaine de prévention contre la violence et l'intimidation : activités proposées de manière facultative selon les cycles.

Mme Lépine est de retour à temps plein.

#### 3.3. Représentante du service de garde :

Rangement : nous avons amélioré le fonctionnement et le rangement de manière efficace. Beaucoup d'élèves y participent de façon volontaire.

#### 3.4. Représentant du personnel de soutien : Nous sommes maintenant redevenus 5 TES. Ceci est aidant et nous pouvons débiter des habiletés sociales.

Des éducatrices ont été centralisées aux jeux supervisés pour assurer la stabilité.

Nous avons recommencé les ateliers de formation avec le personnel du service de garde. Nous avons observé les résultats positifs des formations centrées sur les besoins des éducatrices et des surveillantes.

3.5. Membre de la communauté : signets remis pour la semaine de la persévérance et sucette pour le carnaval de la part du club Optimiste. Disco sous le thème country avec cours de danse offerts.

**4. VARIA :**

Départ de Mme Kirouac le 10 avril  
Absence de secrétaires à temps plein

**5. PROCHAINE RENCONTRE (après le 22 avril) en présentiel :**

-14 mai  
-11 juin

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE à 20 :31 CE-046-25-26-21**